



# Compte rendu CSA du 18 mars 2025

## IRPL

**FSU :** Nous avons appris que pendant les vacances le rectorat a envoyé un mail aux collègues et leur ont donné un délai de 7 jours pour régulariser leur situation concernant les quittances de loyer. Après tout ce que les collègues ont subi depuis le mois de décembre, il est fort regrettable de constater que le rectorat ne permette pas à ses agents de se déconnecter et surtout de leur donner un délai aussi court pour régulariser leur situation connaissant la réalité du terrain.

**Rectorat :** Nous devons faire des contrôles sur l'ensemble des documents qu'on nous fournit. D'ailleurs il y a des collègues qui ont des quittances de loyer supérieur à ce qu'ils ont déclaré. La mise en place de l'IRPL se fait automatiquement une fois que tous les documents sont fournis, nous ne sommes pas là pour mettre les collègues en difficulté mais nous devons contrôler. Nous serons bienveillants sur les retards d'envoi des quittances.

## Aide exceptionnelle Chido.

**Rectorat :** Nous comptons aujourd'hui 976 collègues qui n'ont pas reçu l'aide Chido de 2000 € principalement les collègues qui ont envoyé leurs documents depuis leurs boîtes mails académiques. Nous vous rassurons, le travail est en cours. Pour ceux qui n'ont pas pu faire la demande dans les temps impartis, leurs demandes seront également traitées.

## Bilan après Chido : absences élèves et enseignants

**Rectorat sur les élèves :** Avant Chido les salles de classe n'étaient pas suffisantes, et l'académie avait déjà 7500 enfants à scolariser. Il faut augmenter la capacité d'accueil dans l'académie, ce qui est loin d'être gagné car les municipalités ne construisent pas assez de salle de classe.

Après le cyclone nous avons recensé 1888 salles de classe utilisables. Il nous manque actuellement 450 salles de classe. Sur les 721 divisions, 621 ont été accueillies à temps partiels, 100 divisions n'ont pas de lieu d'accueil ce qui nous fait un total de 2000 à 2100 élèves. Ces difficultés concernent principalement la commune de Mamoudzou et de Koungou. Pour finir, nous avons donc dénombré 20787 élèves absents le 27 février, principalement en maternelle.

**Rectorat sur les enseignants :** Après Chido ils nous manquaient 366 enseignants surtout les professeurs d'EPS et sur les 366, 50 enseignants ne sont pas en position réglementaire, ils n'ont pas donné signe de vie depuis, on ne sait pas ce qu'ils sont devenus, ça peut être inquiétant. Mais nous avons pris la décision de leur retirer l'indexation pour non reprise de poste.

## Ventilation AED pour 2025

Il y a 7 ETP pour les AED dans les établissements suivants pour la rentrée 2025/2026:

- Collège de Boueni : 0,5
- Collège de Dembéni : 0,5
- Collège de Dzoumogné : 1
- Collège de Kawéni 1 : - 1
- Collège de Koungou : 0,5
- Collège de Labattoir : 0,5
- Collège de Majicavo : 0,5
- Collège de M'tsamboro : 0,5
- Collège de Passamainti : 0,5
- Collège de Tsingoni : 0,5
- Lycée des Lumières : 0,5
- LPO Kawéni : 1
- LPO Lumières : 0,5
- LPO Petite Terre : 0,5
- LPO du Nord : 0,5

## Suppression de postes premier et second degré

**FSU** : qu'est-ce qui explique ces suppressions de postes ?

**Rectorat** : C'est une répartition proposée par les chefs d'établissement. Il se base sur des priorités, des projets spécifiques.

Réglementairement les suppressions de postes (la TRMD) se votent en CA. Si le vote est défavorable, le Chef d'établissement (CE) refait un second CA. S'il y a encore un avis défavorable, le chef d'établissement peut faire remonter au rectorat ce qu'il veut. Les IMP doivent aussi être votés en CA. Ce n'est pas au CE de décider seule de la répartition des IMP.

**FSU** : Nous reprochons ces suppressions de postes sachant que les effectifs élèves augmentent, surtout quand ces suppressions de postes se font sans vote en CA (ex suppression poste d'EPS au collège de Koungou).

## Résultats des votes

- Moyens premier degré : FSU contre, CGT et SGEN/FO abstention.
- Moyens second degré (suppression de postes, IMP, HSE, Devoirs faits... : FSU/CGT contre, SGEN/ FO abstention.
- Carrières : FSU/CGT contre, SGEN/FO abstention
- Gestion mobilité : pas abordé car pas de documents ressources.

**Règlement intérieur départemental type école** : report du vote CSA juin sur demande de la FSU car document envoyé tardivement.

## **Questions diverses FSU**

**1. Quel est le nombre exact d'élèves qui ne se sont plus présentés en classe (premier et second degré) depuis Chido et dont on n'a pas de nouvelles ?**

**Second degré** : nous n'avons pas de disparition à signaler. Les seuls chiffres que nous avons via les CE, concernent le nombre d'élèves qui ne sont plus sur le territoire qui s'élève à 1300. Les données ne sont pas fiables car il y a des familles qui n'ont pas signalées le départ de leurs enfants. Nous ne pouvons savoir s'ils sont partis de l'île ou s'ils ont disparu.

**2. Le rectorat proposait au moins jusqu'en 2020 aux enseignants contractuels des contrats commençant le 1er septembre et se terminant la veille de la rentrée scolaire suivante à Mayotte bien que les collègues concernés étaient présents.es dès la pré rentrée. Ces dix jours de service qui n'apparaissent pas sur les contrats les pénalisent au moment du reclassement quand ils sont stagiaires après succès aux concours. Si le ou la collègue a 10 ans d'ancienneté en tant qu'enseignant e contractuel, il ou elle perd plus de 3 mois d'ancienneté à ce moment-là. Comment le rectorat compte faire pour prendre en compte les années scolaires entières de ces collègues ?**

**Rectorat** : Pour nous, c'est impossible que les collègues perdent 10 jours au-delà d'un an de service. La première année oui, ils perdent 10 jours car auparavant les contrats débutaient au premier septembre mais dans plusieurs disciplines nous avons anticipé et préparons les contrats avant les vacances. Donc maintenant ils ne peuvent perdre 10 jours tous les ans.

**3. Les IMP doivent passer en CA dans les établissements pour avis. Est-il normal que dans certains établissements le ou la chef d'établissement se contente de demander à la volée l'avis des membres du CA sans mettre au vote?**

Oui normalement les chefs d'établissement doivent suivre les règlements et faire passer les IMP au CA. Dans les prochains jours, nous allons faire passer une note pour leur faire un petit rappel. Mais quand nous convoquons les chefs d'établissements pour traiter ces questions, pour nous ils ont fait les choses dans les règles et nous écoutons leurs propositions.

**4. Peut-on avoir un état du stock d'eau disponible par établissement et école ?**

Dans le premier degré, il n'y a pas de stock d'eau, mais nous avons quand même commandé des cuves d'eau et elles seront installées prochainement. Ce n'est pas à nous de le faire mais nous le faisons pour nos élèves.

Dans le second degré, nous avons fait la demande à la préfecture et la commande a déjà été passée. D'ailleurs des distributions ont déjà commencé dans les établissements du sud par le RSMA. On attend que ça se généralise dans l'ensemble du territoire.